



Communiqué – Communiqué – Communiqué

La Commission Tourisme « FNTV-SNET » s'est réunie pour la première fois dans les locaux du SNAV !

Après un accord de rapprochement signé lors d'une conférence de presse le 18 septembre à Top Resa entre le président du SNET, Thierry SCHIDLER, et le président de la FNTV, Serge FOUQUET, le SNET devient désormais la « Commission Tourisme » de la FNTV.

En effet, le SNET et la FNTV ont souhaité renforcer leur capacité de coopération en matière de transport routier touristique de voyageurs et partager leurs compétences et leurs expériences afin :

- D'améliorer le service aux adhérents,
- D'organiser le lobbying qui s'impose,
- De rassembler les forces pour un résultat meilleur.

Cette alliance stratégique permettra à nos adhérents d'avoir plus de poids et de représentativité auprès du Ministère des Transports et du Secrétariat d'Etat au Tourisme pour défendre au mieux les intérêts de notre profession dans l'élaboration des textes législatifs et réglementaires qui régissent la profession.

Cette nouvelle commission travaillera donc de manière plus efficace sur toutes les problématiques liées au tourisme en autocar et bien évidemment sur le projet de réforme du régime de la vente de voyages en France.

C'est donc dans cette perspective que la Commission Tourisme « FNTV-SNET » s'est réunie pour la première fois le mercredi 1^{er} octobre 2008 dans les locaux du SNAV, pour débattre entre autre sur le projet de réforme du régime de la vente de voyages en France.

La commission tourisme « FNTV-SNET » est bien évidemment membre du groupe de travail mis en place par Hervé Novelli et souhaite par sa présence mettre en avant les préoccupations de la profession de car opérateur, notamment sur :

- la garantie financière des autocaristes : qu'elle soit révisée à la hausse car elle est inadaptée aujourd'hui aux enjeux et aux risques que prennent les professionnels du transport dans le cadre de leurs activités,
- la classification des autocars de tourisme : que l'obligation soit maintenue,
- L'importance de conserver dans cette réforme un cadre réglementé pour les activités de transport touristique,
- Augmenter juridiquement la part de l'activité tourisme dans le cadre du régime de l'habilitation...



P.J. :

Photo de la Commission Tourisme « FNTV-SNET » dans les locaux du SNAV en compagnie de Michel SEYT, Président de la Commission Tourisme et de Georges COLSON, Président du SNAV.

Paris, le 3 octobre 2008

Contacts Presse :

SNET – Anne-Marie POULIQUEN – Tél : 01 40 54 80 30

Email : a.pouliquen@snet.fr

FNTV – Serge MONTAGNE – Tél : 06 80 01 13 92

Email : serge.montagne@fntv.fr